ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre budgétaire

Question écrite n° 70205

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conclusions d'une étude publiée le 20 novembre 2001, par l'OCDE et relative à la conjoncture économique de la France. L'OCDE considère que la France ne parviendra pas à équilibrer, comme promis par son ministère, les comptes publics en 2004. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur cette affirmation.

Texte de la réponse

Dans son étude sur la France parue en novembre 2001, l'OCDE souligne la cohérence de la stratégie de finances publiques de la France, définie dans son programme pluriannuel de finances publiques et fondée sur la maîtrise des dépenses, l'allégement des prélèvements obligatoires, le libre jeu des stabilisateurs automatiques et le retour à l'équilibre vers 2004. Elle considère que, pour atteindre l'objectif de finances publiques équilibrées en 2004, les autorités vont devoir mettre en oeuvre de manière rigoureuse la norme de progression des dépenses publiques. Il convient de préciser que le programme pluriannuel 2002-2004, auquel se réfère l'analyse de l'OCDE, retenait l'objectif d'équilibrer les comptes publics en 2004 dans le cadre d'un scénario de croissance à 3 % par an. Ce programme contenait également un scénario alternatif de croissance de 2,5 % en moyenne par an, dans lequel le solde des administrations publiques était ramené à - 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2004. L'actualisation pour 2003-2005 du programme pluriannuel de finances publiques, transmise aux autorités européennes au début du mois de décembre dernier, a été l'occasion de confirmer ces objectifs : le retour à l'équilibre des finances publiques y est programmé pour 2004 sur la base d'une croissance durable du PIB de 3 % par an ou pour 2005 (après un déficit de - 0,5 du PIB en 2004) dans l'hypothèse où la croissance serait limitée à 2,5 % en moyenne. Ce retour à l'équilibre repose sur une progression maîtrisée des dépenses, légèrement plus modérée que dans la programmation précédente (+ 4 % en volume sur 3 ans, + 4,5 % dans le programme précédent).

Données clés

Auteur : M. Christian Estrosi
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70205
Rubrique : Finances publiques
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7001
Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 2013